

AVIS DE PROMULGATION

Avis public est, par la présente, donné que les règlements suivants ont été adoptés par le conseil d'arrondissement de Montréal-Nord à la séance tenue le 21 mars 2007.

Règlement modifiant le Règlement sur les tarifs (exercice financier 2007) (RGCA07-10-0001-1);

Règlement modifiant le Règlement 1530 sur l'immobilisation et le stationnement (1530-8);

Règlement sur l'occupation du domaine public (RGCA07-10-0009).

Ces règlements entrent en vigueur immédiatement.

Lesdits règlements sont déposés au bureau de la secrétaire d'arrondissement où ils peuvent être vus.

DONNÉ À MONTRÉAL,
Arrondissement de Montréal-Nord,
ce 28 mars 2007.

Marie Marthe Papineau, avocate,
Secrétaire d'arrondissement